

Vendredi 21 Juin 2013

Finance & Marchés ASSURANCE

JEAN-YVES DAGES (Président de Groupama)

JEAN-YVES DAGES : « Une réassurance d'Etat est indispensable »

Question : Gel, inondation, grêle..., les intempéries touchent durement le monde agricole en 2013. Quel est l'impact pour Groupama, le premier assureur agricole français ?

L'année a effectivement mal démarré. Nous avons déjà reçu 16.500 déclarations de sinistres. Cela représente plus de 200.000 hectares sinistrés, c'est considérable. Au dernier pointage, les inondations de la fin mai ont touché plus de 90.000 hectares, dont 30 % de prairies, 40 % de cultures de printemps et 30 % de cultures d'hiver. Notre charge sinistres pour l'assurance-multirisque climatique (MRC) sur récolte s'élève déjà à 60 millions d'euros à fin mai. Cela fait trois ans que nous sommes très impactés par les événements climatiques. Nous avons eu la sécheresse en 2011, le gel de printemps sur les céréales l'an dernier, et l'eau cette année. En 2012, cela nous a coûté 200 millions d'euros. Depuis 2005, nous avons versé pour 1,2 milliard d'euros d'indemnisations, hors coûts de 2013. Cela prouve le rôle joué par la multirisque climatique sur récolte, et donc la nécessité de la soutenir.

Question : Que demandez-vous ?

Il faut que le montant des subventions [équivalentes à 65 % du montant de la prime, avec un apport de l'Europe pour 25 % et de la France pour 25 %, NDLR] pour aider les agriculteurs à souscrire une multirisque climatique sur récolte soit plus sécurisé. Or l'enveloppe allouée par l'Etat dans le budget 2013

Tous droits réservés : Les Echos

a été abaissée à 77 millions d'euros, contre 100 millions d'euros en 2012 et 133 millions en 2011. Si l'on voulait développer vraiment le marché, il faudrait qu'elle soit plutôt de 130 millions d'euros. Les systèmes sans subvention ne fonctionnent pas. En 2009, quand les subventions avaient baissé, nous avons eu moins d'assurés. Aujourd'hui, il n'y a que 35 % d'assurés en grande culture et en viticulture. Pour améliorer le ratio sinistres-primes, il faudrait atteindre les 50 % d'assurés.

Question : Vous réclamez depuis longtemps la mise en place d'une réassurance publique pour la multirisque climatique sur récolte. Où en est ce dossier ?

Nous ne sentons pas une volonté très affirmée des pouvoirs publics d'avancer sur le sujet. Je vous rappelle que la loi de modernisation agricole de juillet 2010 devait déboucher dans les six mois suivants sur la publication d'un rapport gouvernemental sur la réassurance d'Etat. Nous attendons toujours ce rapport... Ce qu'il faut, c'est donner une visibilité aux agriculteurs pour qu'ils puissent investir. La réassurance d'Etat est d'autant plus indispensable que les grandes cultures ont été sorties du régime des calamités agricoles. C'est le filet qui permettrait de sécuriser tout le système. Un assureur comme Groupama, qui a 85 % de part de marché en MRC, perd de l'argent sur ce risque. Nous sommes pour l'instant prêts à investir des dizaines de millions d'euros par an pour encourager son développement. Mais nous ne serons pas en mesure de

pérenniser cet engagement dans la durée s'il n'y a pas de perspective d'équilibre technique. Groupama n'a pas vocation à se substituer à la puissance publique.

Question : La réassurance privée vous suit-elle ?

Oui, heureusement, mais elle est chère. Avec les inondations en Allemagne ou en Hongrie, les réassureurs vont connaître une mauvaise année, qu'ils vont répercuter dans leurs tarifs.

Question : Que représente l'assurance agricole pour Groupama ?

C'est un sujet prioritaire pour nous. Notre chiffre d'affaires sur le marché des risques professionnels agricoles s'élève à 1 milliard d'euros, dont 200 millions en MRC. Cela représente 20 % du chiffre d'affaires de nos caisses régionales. Au global, cette activité est à l'équilibre technique. Aujourd'hui, nous reprenons des clients à la concurrence, notamment parce que nous nous sommes fortement repositionnés sur le segment des grandes exploitations. Cela tient sans nul doute au fait que nous avons un réseau sans équivalent de 600 experts sur toute la France, qui nous permet d'intervenir très vite en cas de sinistres.

Laurent Thévenin